

Carte blanche de Marie-Hélène Crombé-Berton

Anciens combattants : combat d'aujourd'hui.

Parce qu'il y a plus de soixante ans, des hommes et des femmes ont payé de leur sang notre liberté actuelle,

Parce que l'entretien de la mémoire est l'élément constitutif d'une nation qui se respecte,

Parce que nous voulons vivre dans un Etat de droit et non dans un Etat de passe-droit,

Parce qu'enfin il n'y a pas d'attitude plus noble que l'hommage d'un pays à ceux à qui il doit la paix,

Des propositions de loi reconnaissant aux anciens combattants des droits d'une évidente légitimité ont été déposées au Sénat.

D'aucuns qualifieront la démarche de dérisoire, voire d'opportuniste.

Elle est pourtant fondamentale et tristement nécessaire à l'heure où des raisons budgétaires insignifiantes font obstacle à la prise en charge par l'Etat des soins de santé de celles et ceux qui, aujourd'hui encore, portent la guerre dans leur corps et dans leur âme.

Il est de notre devoir à tous, citoyens et responsables politiques, de clamer haut et fort notre soutien indéfectible à une cause juste ; au nom de tous ces « anciens » encore en vie, à qui nous devons de vivre dans un pays libre, et qui se lassent d'être oubliés ; au nom aussi de tous ceux qui se sont éteints, usés par ce dernier et injuste combat.

Marie-Hélène CROMBE-BERTON
Sénatrice